

MOTO CROSS D'EPINAL

13 et 14 juin 2015

Règlement Particulier (conforme aux règlements en vigueur de F.F.M.)

DATE / LIEU	: 13 et 14 juin 2015 à EPINAL au lieu dit « Fort de la Voivre », route de RAMBERVILLERS (face à CARREFOUR de JEUXEY).
CIRCUIT	: Longueur: 1800m, Largeur: 6m mini, Grille inversée: 36m
PARC PILOTES	: Les licences seront redonnées au pilotes après vérification de la propreté de leur emplacement dans le parc.
CAPACITE	: Nationale, Homologué par la Préfecture des Vosges sous le N°: 267-2012.
ENGAGEMENT	: Sur le site internet : engage-sports.com
CORRESPONDANT	: A l'adresse du secrétaire du Moto Club Spinalien; Mr ALAIN WYET 19rue du Lièvre 88190 GOLBEY. Tél : 03.29.34.01.94.
DROIT	: Conformément au règlement en vigueur (F.F.M.)
VERIFICATION	: Contrôle Administratif et technique le samedi 13 juin de 9h00 à 13H00 uniquement pour les catégories QUAD/TROPHEE/CHALLENGE et à partir de 14H00 pour toutes les autres catégories. Dimanche 15 juin de 7h30 à 9h00
ESSAIS	: Samedi et dimanche. Voir « IMPRIME HORAIRES ». Les machines devront être équipées de plaques numérotées réglementaires (règlement en vigueur).
PARC FERME	: 10 minutes avant le départ de chaque manche. (règlement FFM)
CLASSEMENT	: Conformément au règlement F.F.M. en vigueur.
RECLAMATION	: Elle devra être adressée auprès du Directeur de Course, accompagné de 75 Euros qui lui seront remboursé si le bien fondé de celle-ci est reconnu.
ASSURANCE	: Souscrit auprès de la société GRASSAVOYE
REMISE DES PRIX	: 18h30 sur le circuit.
OFFICIELS	: Voir imprimé « FICHE DE RENSEIGNEMENTS » joint à ce règlement.
PILOTES	: Une aire de lavage est mise à disposition. Le lavage des motos en dehors de cette aire est formellement interdite. Rappel : un véhicule par pilote.

VISA **LIGUE**